

# Légumes industrie



N°22 - 15 Septembre 2017, page 1 sur 5

## EN BREF cette semaine:

## Adventices et généralités

État des lieux des adventices

### Haricot

Le vol local d'héliotis se poursuit, de même que la pression botrytis et sclérotinia

### **Epinard**

Aucun ravageur signalé ou observé

#### **Brocoli**

Vigilance quant à l'émergence des chenilles des vols précédents

#### **Navet**

Présence de tenthrèdes de la rave

### Céleri

Hausse des effectifs de mouche de la carotte

### **Carotte**

Maintient de la pression alternaria





Tenthrède de la rave adulte (à gauche) et fausse-chenille (à droite)











## Légumes industrie



N°22 - 15 Septembre 2017, page 2 sur 5

## **TOUTES CULTURES**

## Adventices et généralités :

Des amarantes, arroches, atriplex, chénopodes, fumeterres, matricaires, mercuriales, morelles, renouées, séneçons et chrysanthèmes des moissons sont signalées en parcelles. Pour plus d'informations concernant les méthodes alternatives, se référer à la <u>note nationale</u> correspondante.

## HARICOT (Développement des gousses à Récolte)

Maladies fongiques: risque moyen

Sclérotinia et botrytis maintiennent leur pression avec des conditions climatiques favorables, à un degré toutefois moindre qu'en mi-saison. Il convient de rester vigilant en particulier sur les parcelles ayant un historique favorable au développement de la maladie et sur les parcelles à forte végétation.

Des arrachages de pieds réguliers dus à la fusariose sont très régulièrement signalés.

**<u>Héliotis</u>**: risque moyen

Le vol enregistré sur Ploermël se poursuit à hauteur d'une dizaine d'individus pour la semaine, la vigilance est de mise sur le secteur, l'émergence des chenilles est à prévoir dans les prochains jours. Le reste du réseau de piégeage n'enregistre aucune capture.

Pyrale du maïs : risque faible

Aucune pyrale du mais n'est piégée cette semaine.

EPINARD (6 FV à Récolte)

**Limace**: risque faible

Les limaces sont toujours absentes des relevés cette année.

Autographa gamma: risque faible

On enregistre un à deux individus sur les pièges de l'ensemble du réseau. Notons que ce bruit de fond est bien inférieur au seuil indicatif de risque (dix individus par semaine et par parcelle).



## Légumes industrie

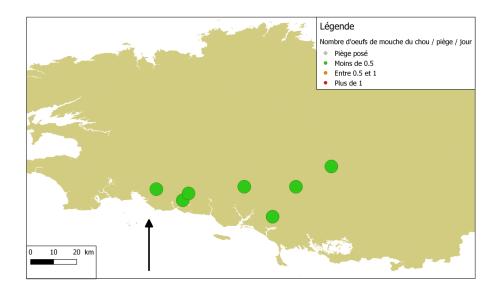


N°22 - 15 Septembre 2017, page 3 sur 5

## BROCOLIS (Initiation à Récolte)

## Mouche du chou: risque faible

Les pontes décroissent encore et atteignent des valeurs très faibles sur l'ensemble du réseau de piégeage. Il est important de maintenir une vigilance quant aux pontes du vol précédent, le stade pommaison reste sensible et les larves peuvent occasionner des dégâts sur les têtes.



## Noctuelles, teignes et piérides: risque moyen

Peu de papillons sont constatés cette semaine — que ce soit en observation pour les piérides ou en piégeage pour les Mamestra brassicae — il faut toutefois rester très vigilant quant à l'émergence possible des chenilles des précédents vols. Le stade est toujours sensible, les chenilles dans les têtes peuvent provoquer des pollutions de lots.

## Maladies: risque moyen

Notons que les conditions climatiques sont particulièrement favorables à l'installation de la bactériose sur tête.

## NAVET

### Tenthrède de la rave : risque moyen

Des larves de tenthrède de la rave sont signalées sur navet et de très nombreux adultes sont retrouvés au sein de pièges du réseau (plaques jaunes sur carottes et céleri), vigilance! La tenthrède de la rave, dont la larve est qualifiée de « fausse-chenille » est un ravageur sporadique mais vorace des crucifères. C'est un hyménoptère qui se développe sur chou et navets et peut provoquer des défoliations importantes.



## Légumes industrie



N°22 - 15 Septembre 2017, page 4 sur 5

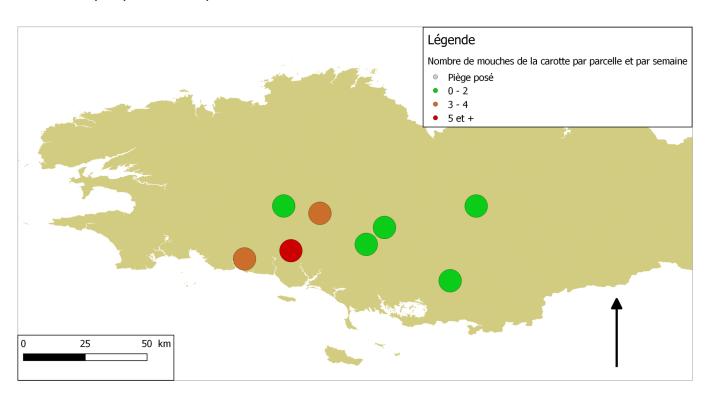
## CÉLERI (Ø 7 - 15 cm)

## Mouche mineuse du céleri: risque faible

Les captures de mouche mineuse baissent et atteignent de nouveau des effectifs résiduels. Aucune parcelle ne dépasse l'individu piégé.

## Mouche de la carotte : risque moyen

On observe une remontée du nombre de mouches de la carotte sur céleri notamment sur le secteur du sud du Finistère et de l'ouest du Morbihan — Gourin exclu. Une carte est établie en prenant pour seuil indicatif de risque celui établi sur carotte, à savoir cinq individus par parcelle et par semaine.



Pour rappel, cette carte n'est valable que sur céleri et la pression n'est pas corrélée avec celle s'exerçant sur les cultures de carotte.

Maladies fongiques: risque faible à moyen

Des cas de septorioses sont toujours signalés.



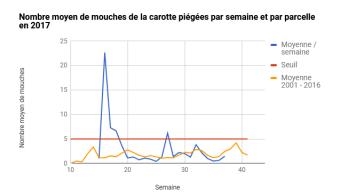
## Légumes industrie

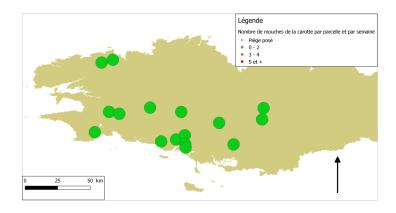


N°22 - 15 Septembre 2017, page 5 sur 5

CAROTTE (Grosses carottes: Ø 2 cm - Ø 5 cm)

Mouche de la carotte : risque faible





La progression des effectifs de mouches toutes cultures confondues (carotte, persil, céleri) continue de suivre la tendance saisonnière. Bien que la moyenne augmente encore, la situation reste toutefois très calme sur l'ensemble des carottes et aucune parcelle ne dépasse les deux individus piégés pour une semaine.

## Maladies fongiques: risque moyen

L'alternariose reste favorisée par l'humidité importante et de nombreux cas sont signalés. La prudence et l'observation sont de rigueur.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées euxmêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin Rédaction : UNILET a été réalisé par les partenaires suivants

CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication Chambre d'Agriculture de Bretagne Aéroport CS 57946 29679 MORLAIX Cédex 02 98 88 97 71 Contact : Louis LE ROUX

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex

 Mikael BARRÉ – Frédéric LE GUENNOU Co-animateurs légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture